



Les clapotis des Avaris

n°11 octobre 2023

rédigé et édité par nos soins – 110 exemplaires

Mairie 3 rue des abreuvoirs 81110 St Amancet

mairiestamancet@orange.fr



Le chêne Sessile qui trône depuis plus de deux siècles dans la propriété d'Isabelle Rossignol s'est vu décerner le label d'Arbre Remarquable par l'association A.R.B.R.E.S. Georges Feterman, président de l'association, est venu remettre le prix et le fêter en musique le vendredi 6 octobre en compagnie des personnes invitées pour l'occasion.



La photo est extraite de l'article de la dépêche paru le 12/10/23

La fête de St Amancet a eu du succès et a été autant appréciée que les deux années précédentes. Malgré le vent qui a sévi le week-end du 2 et 3 septembre, l'association « Les découvertes de Saint-Amancet » et l'équipe de bénévoles ont été gratifiées par la présence de nombreux spectateurs. Tous se sont régalés de la diversité des concerts, expositions et animations culturelles et ludiques proposées.

L'aménagement de « la Glacière » prend forme. Un espace parking mis à la disposition des habitants autant que des visiteurs, des tables et des panneaux indicatifs ont été réalisés et placés avec la participation de l'ONF.

Nous aurons ainsi rempli tous nos engagements vis à vis du TEN (Territoire Engagé Nature)
Cependant le projet de la Glacière va encore évoluer.

Propriétaires, vos haies dépassant sur la voie communale doivent être entretenues et coupées. Cela permettra d'éclaircir les routes et facilitera le passage des pompiers en cas de feu ainsi que le travail de notre employé communal.

Pour rappel l'affouage est géré par l'ONF, notre contact est Monsieur Tonello au 06 22 95 30 67.



Coté espace de jeux pour les enfants le toboggan a subi des dégradations. Les enfants en seront privés jusqu'à sa réparation.

Un petit article sur les chiens :

Nos compagnons canins sont appréciés par la majorité des gens et créent des liens. Cependant quand ils errent sans laisse loin de leur maître et qu'ils aboient ils peuvent effrayer certaines personnes.



Par acte de civilité n'oubliez pas de vous munir du nécessaire pour ôter leurs déjections déposées sur la voie publique.

Une convention a été délibérée pour l'installation d'une antenne relais 4G de radiotéléphonie sur un terrain appartenant à la mairie. La totalité du dossier technique est consultable en mairie.

La fibre arrive petit à petit dans le village...
Une étape est franchie puisque des gaines ont
été placées sous terre dans l'allée royale !

Les projets « eau et assainissement », fibre
et presbytère occasionnent beaucoup de
réunions et sont en cours de finalisation.
Un document sur la fibre est joint à ce journal.

Bienvenue aux nouveaux résidents de la commune !

Une présentation de la commune est visible
sur le site :

<https://www.mairie-saint-amancet.fr/>

Les comptes rendus des conseils
municipaux et autres documents sont affichés
dans le couloir de la mairie. Vous pourrez lire
d'autres informations sur le panneau
extérieur.

Tous les jeunes de nationalité française et
dès leurs 16ème année doivent se faire
recenser pour être convoqués à la journée
défense et citoyenneté (JDC).

Pour information consulter le site de
« service public.fr ».

Patrick ROSSIGNOL propose des activités de
spéléo et d'escalade aux jeunes de la
commune le mercredi.

Contacts : 06.76.46.62.46 et 05.63.50.11.21

<https://enrives.webnode.fr/>

ferme@enrives.eu

Naissance :

Le guide "Comment obtenir un acte de
naissance gratuitement" est disponible à
l'adresse suivante :

<https://www.extraitactenaissance.com/tuto/>

Mariage :

Mickaël DELPRAT et Edwige SOULAYRAC se sont
mariés le 22 juillet 2023.

Peine et regrets :

Nous ont quitté :

Madame Alice ALBERT née BOUSQUET le 22 mai
dans sa 101ème année.

Madame Léa SICARD née ITIE en août dernier à
l'âge de 98 ans.

Dossier poubelle et recyclage

Un composteur a été placé derrière le local
à poubelle qui est face à la mairie.

Il est formellement interdit de jeter du verre
dans les poubelles jaunes et vertes sinon
elles ne seront pas ramassées. Un container
est spécialement prévu à cet effet au bout de
l'allée royale, plus précisément à coté de
l'entrée de la Glacière.

Un changement de saison est l'occasion d'opérer un tri dans les armoires et de se délester du surplus usagé.

Le SIPOM de Revel se propose de faire un
ramassage de vêtements, chaussures, linge
de maison via la mairie.

Ils seront ensuite donnés au Relais (il y a un
container sur le parking U Express à Sorèze)
qui se charge de dispatcher d'un coté tout ce
qui est en fibre de coton en vu d'être recyclé
par l'entreprise Métisse pour l'isolation, d'un
autre les affaires propres qui seront mises en
vente dans les friperies « Ding Fring » et une
autre partie part en Afrique...

Plus d'informations sur le site :

https://lerelais.org/organiser.php?page=collectivite_comprendre_la_filiere_textile

Deux autres alternatives solidaires et
géographiquement près d'ici sont :

- l'association St Vincent de Paul située à
« la Mijoule » à Dourgne (dernière maison à
droite direction Verdalle).
Elle réceptionne les 1^{ers}, 3^{èmes}, 5^{èmes} vendredis
du mois de 13h30 à 15h30.

Les besoins du moment sont vêtements
d'hiver, linge de maison, couvertures.

N'hésitez pas à contacter au
06 83 37 04 75 (Chantal Pascal)
ou au 06 07 76 59 63 (Gisèle Hernandez)

- L'association SGV Tarn « le Troc »
à St Amancet.

La commune de St Amancet présente un potentiel moyen ou élevé au **RADON**
Ce courrier est parvenu en mairie afin de solliciter les habitants à participer au test .
Renseignez-vous et inscrivez-vous auprès du secrétariat.

À l'attention de madame le Maire et de l'équipe municipale,

Bonjour,

L'ARS - Agence Régionale de Santé - a missionné le CAUE du Tarn pour mener une **campagne de mesure du gaz RADON** chez les particuliers volontaires. A ce titre, nous nous rapprochons de votre commune pour vous proposer de sélectionner une **dizaine de personnes volontaires** pour effectuer cette mesure dans leur habitation.

Vous pouvez proposer cette action en priorité aux membres de l'équipe municipale et des employés municipaux, mais l'ouvrir également aux habitants de votre commune si vous le souhaitez.

La mise à disposition des kits est **gratuite**, et basée sur le **volontariat** des participants. La mesure doit être réalisée pendant **2 à 3 mois consécutifs**, pendant l'hiver.

Il convient de retenir des **logements habités et chauffés en permanence** (pas de résidence secondaire, pas de bâtiment communal / mairie / école / salle des fêtes).

Vous trouverez ci-joint une carte du département classant les communes exposées, ainsi que des plaquettes d'information sur le risque radon.

Si vous êtes intéressé pour que des personnes de votre commune participent, nous pouvons venir à la mairie pour une **réunion de distribution des kits** aux personnes intéressées, un jour à définir ensemble.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Cordialement

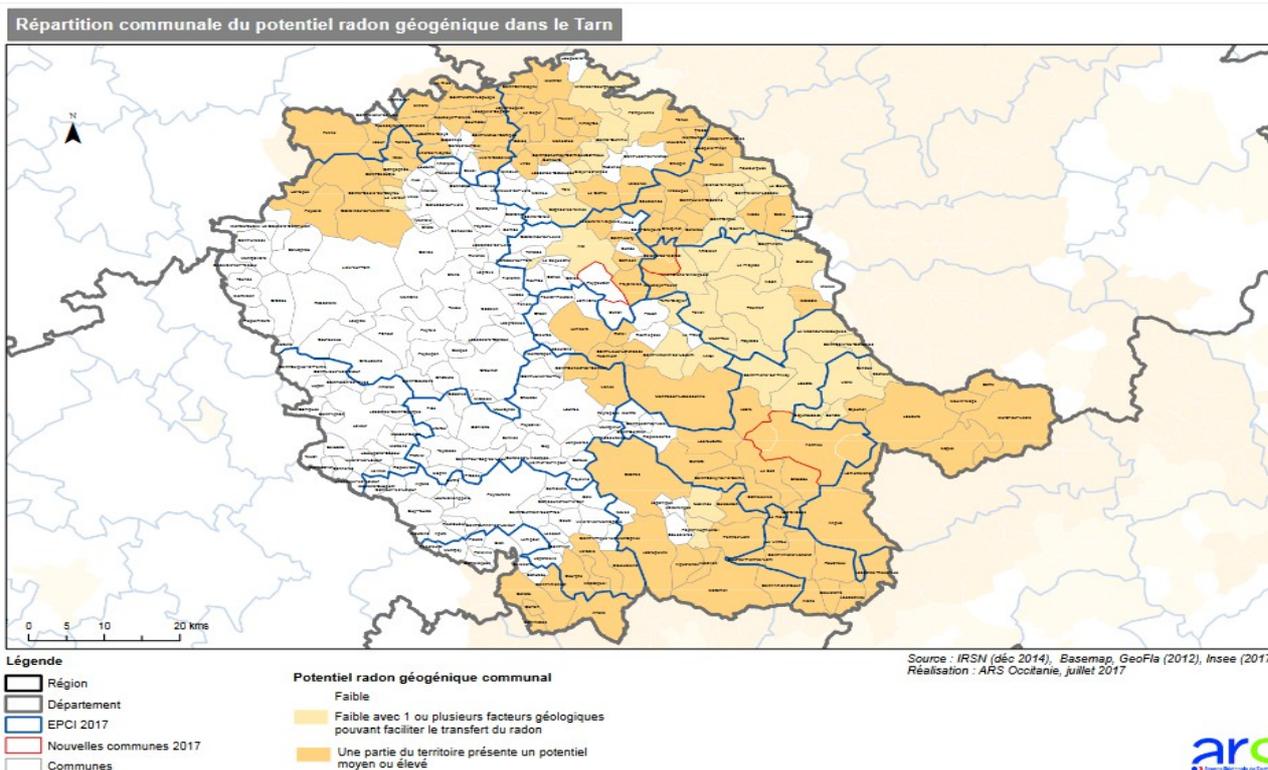
Lucie CUQUEL - Patrick PUECH

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement du Tarn

188 rue de Jarlard - 81000 Albi

05 63 60 16 70

www.caue81.fr





La fin de l'année approche...

L'ensemble du conseil municipal
vous souhaite
de joyeuses fêtes
dans
le partage et la convivialité !

